

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2016

Le vingt six janvier deux mil seize à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

**Etaient présents :**

Mme FREI, Mme TROUILLET, Mr FEUGIER, Mme DABADIE,  
Mr CAVAGNE, Mme ALLARD, Mr LIROT, Mme BELLE, Mr MANOUVRIER, Mme ROLLAND, Mr METZLAFF,  
Mr LEDUC, Mr RETUREAU, Mme GAILLIARD, Mr. FUSTIER, Mme FOMBARON

**Etaient absents :** Mr BELLE, Mme BIT, Mr LEDUC

**Secrétaire de séance :** Mme FREI

**Pouvoirs (3) :**

Mr BELLE à Mr FEUGIER

Mme BIT à Mr MANOUVRIER

MR LEDUC à Mr LIROT

**Date de convocation :** 19 janvier 2016

**I) Suspension du repos dominical – Dimanches 2016 – Avis du Conseil Municipal**

Le Maire expose que la loi Macron n° 2015-990 en date du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques permet à tous les commerces de détail un nouveau dispositif de dérogation au principe du repos dominical. Le repos dominical pourra être suspendu jusqu'à 12 dimanches par an, après décision du Maire. Si le nombre des dimanches excède 5, l'avis du Conseil Municipal ainsi que l'avis conforme de la Communauté de Communes seront requis.

Le Maire informe avoir rencontré avec Marie Hélène Frei les commerçants. Les commerçants de la zone ne sont pas intéressés, certains se sont quand même positionnés pour une ouverture de 5 dimanches maximum. Pour information, les communes de Chatte et de Saint Marcellin se positionneraient comme la commune. Par ailleurs, un courrier a été adressé, pour avis, aux syndicats départementaux et à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

les 5 dimanches retenus pour l'année 2016 avec ouverture de 9 heures à 18 heures sont:

Dimanche : 30 octobre / 27 novembre / 4 décembre / 11 décembre / 18 décembre

Vote : 1 contre et 18 pour

**II) Instauration du principe de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s)**

Le Maire informe les membres du Conseil de la parution au journal officiel du décret n°2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et propose de bénéficier de cette redevance  
Vote à l'unanimité

**III) Création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1/01/2016**

Mme TROUILLET rappelle au Conseil Municipal que l'avancement de grade constitue une possibilité d'évolution de carrière à l'intérieur d'un même cadre d'emplois et informe l'assemblée qu'un agent de la Commune peut en bénéficier. C'est pourquoi, il conviendrait de créer un poste d'Agent de Maîtrise Principal à temps complet à compter du 1er Janvier 2016.

Vote à l'unanimité

#### **IV) Amortissement appareil de traçage et de sa remorque**

Le Maire rappelle que l'appareil de traçage et de sa remorque acquis par plusieurs communes dans le cadre d'une mutualisation et dont la participation pour la commune s'élève à 1732,00€ TTC doit être amorti. Il propose donc que cet amortissement se fasse soit sur un an, soit sur 4 ans (433.00 € T.T.C par an).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour un amortissement sur 4 ans.

Vote 5 abstention et 14 pour

#### **V) Délibération débat PADD**

Le Conseil Municipal de ce jour doit permettre qu'un débat s'instaure sur les grandes orientations du PADD issues du diagnostic et de notre volonté politique.

Monsieur Le Maire précise que le PADD a fait l'objet de nombreuses réunions de travail du comité de pilotage et d'une présentation en réunion de travail du conseil municipal.

Afin d'animer le débat, Monsieur le Maire propose de présenter les différents points du PADD pour en débattre :

**Orientation 1 : Préserver le cadre de vie agricole de la commune**

**Orientation 2 : Assurer la complémentarité des différents pôles communaux**

**Orientation 3 : Affirmer Saint-Sauveur comme pôle d'appui de Saint-Marcellin**

**Orientation 4 : Modérer la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain**

La présentation des orientations générales du PADD du projet de PLU de Saint-Sauveur n'a fait l'objet d'aucune remarque.

#### **Informations diverses :**

##### Mouvement de personnel :

Isabelle Trouillet informe que David CHARDON, qui remplaçait Jean-Marie HUILIER en disponibilité, a démissionné suite à son recrutement dans sa commune de résidence. Jean-Marie HUILIER ayant sollicité la reconduction de sa disponibilité, il sera remplacé désormais par Dominique HILARIO dont le contrat arrive à expiration fin janvier. Concernant Nicolas GERMAIN en arrêt jusqu'à fin janvier et dont le contrat arrive à expiration fin août, un point sera fait avec lui sur ses ambitions futures.

##### Réduction de délai de préavis

Le Maire informe que suite à des problèmes de voisinage, une des locataires des logements situés au dessus du cabinet médical est partie, la situation étant devenue insupportable. Cette personne qui a trouvé en urgence un logement dans une commune voisine, a souhaité bénéficier d'une réduction du délai de préavis (3 mois) et la restitution de la caution.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.

Le Maire précise que l'isolation, surtout phonique, est de très mauvaise qualité dans ce bâtiment communal et qu'il faudra revoir l'ensemble de l'isolation et des mises aux normes de ce bâtiment.

#### **Divers :**

Marie Hélène Frei fait un point sur le nombre d'utilisation des salles par les associations. La proposition pour une location payante au-delà de la 3<sup>ème</sup> utilisation ne sera pas appliquée en 2016

Thierry Feugier informe que les tarifs de remplacement des compteurs d'eau restent cohérents.

Concernant les modifications de câblage et la mise en place d'horloges nécessaire pour réaliser un éclairage identique dans la commune, les travaux seront réalisés d'ici la fin février. La plage horaire sera déterminée par la commission travaux.

Concernant l'état d'avancement des projets du city stade et de la rue des Géraniums, il précise qu'un retour des plis pour la consultation des entreprises se ferait le 8 février 2016.

Marie Jeanne DABADIE informe que suite à une demande de la directrice de l'école, une réflexion est en cours pour la création d'un préau.

Elle indique que la commission « éducation » travaille sur un projet jeune.

Le Maire informe que le cabinet GERISK fera une présentation du futur Plan Communal de Sauvegarde à l'ensemble du Conseil Municipal le 9 février 2016.

Le Maire informe que suite au dernier recensement, la commune compte désormais 2108 habitants au lieu de 2040 recensés en 2010.

Le Maire présente les remerciements de Mme EFFANTIN suite au décès de son mari.

Martine Gailliard demande un point sur le lotissement Le Domaine Du Murier.

Réponse : 9 permis de construire déposés.

Jean Louis Manouvrier demande de créer une commission « Séniors ». Le Maire propose d'envoyer un mail à tous les conseillers municipaux. Les conseillers intéressés devront s'inscrire par retour de mail.

Lecture du planning des activités de Février et Mars ( ci-joint)

La séance est levée à 21h20.

La secrétaire de séance,  
Marie-Hélène FREI,



Le Maire,  
Michel GENTIT

